



collège
régional des
experts architectes
des Hauts-de-France
CREA HDF

**le mardi
24 mars
2026
à 17h00
au CAUE
98 rue des
stations
LILLE**

Le Président,
et les membres du Collège Régional des Experts Architectes Hauts de France
ont le plaisir de vous inviter à leur rencontre annuelle :

MAGISTRATS - AVOCATS - EXPERTS

« CONSEQUENCES DU DECRET DU 18 JUILLET 2025 SUR LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE CONSTRUCTION »

À la suite de la publication du décret n° 2025-660 du 18 juillet 2025 portant réforme de l'instruction conventionnelle et recodification des modes amiables de résolution des différends, la pratique de l'expertise construction évolue et se dote de nouveaux outils et de nouvelles règles.

Dans le cadre de sa rencontre annuelle magistrats-avocats-experts, le Collège Régional des Experts Architectes des Hauts-de-France propose d'en examiner les conséquences sur la pratique de l'expertise construction à travers le regard et l'analyse de :

Mme Marie-Hélène TOSTAIN,
Première vice-présidente du TJ de LILLE

Mme Claire MARCHALOT,
Présidente de la 2e chambre, TJ de LILLE



Me Gilles GRARDEL,
Avocat au barreau de Lille,



Mme Océane LECOT,
Expert immobilier chez
Martel Expertises,



Me Jean BILLEMONT,
Avocat au barreau de Lille,

**A l'issue, un cocktail dinatoire vous sera proposé.
Une réponse est attendue pour le 10.03.2026.**

Conditions d'inscription : 40,00 € pour les avocats et inscrits extérieurs au CREA HDF, 20,00 € pour les membres du CREA HDF. L'inscription sera effective à réception du virement sur le compte du CREA HDF (IBAN : FR76 1027 8027 2000 0458 9320 168 en indiquant « nom + colloque 2026 » dans le motif de virement).

La participation au colloque permet la délivrance d'une attestation valant pour 3h de formation.